L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau: 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 17 JANVIER 1888.

PETITES ANNONCES.

A. B. Philips, notaire, 5 Cond. Place, peut prêter sur hypothèque de $60 à $60,000. 29 déc—6m

DEMANDES.

On demande une femme de chambre, moyen parlant anglais et français. Beane Mérance. Hôtel de la Louisiane, 107 Douane. 15 jan—

Bon et consciencieux—S'adresser 345 rue Dumaine, près Prieur. Inutile de présenter sans recommendations pour compétence et caractère. 15 janv—

Demande — Une jeune Française en Ch. Creole bonne trouvera à se placer avantageusement pour la campagne. S'adresser à la pension F. Duffard, rue Madison. 14janx5f

On demande une femme d'un certain âge pour s'occuper d'enfants et aider au ménage d'une maison. S'adresser 317, rue St-Charles. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandation. 3 jan—

DEMANDES D'EMPLOI.

Un Professeur, nouvellement arrivé et n'ayant pas encore pris de services en ville, désire utilité à une famille ou à une institution, en ville ou à la campagne. Il enseigne le français, l'anglais, l'espagnol, etc. Il ne demande que son traitement, plus le logement et la table. S'adresser par lettres aux initiales G. O., bureau de l'Abeille. 20déc—

A VENDRE.

A vendre à l'amiable le café coin Conti et Bourbon, connu sous le nom de "Conti Exchange", pour cause de maladie. Le Société Culinaire des Garçons Restaurateurs et la Vigilante Band s'y rendent. Pour informations s'adresser sur les lieux à M. E. Garreau, 73 Bourbon et 85 Conti. Prix très modérés. Avis aux amateurs. 10jan—marjeu sam

A vendre.—Un pension faisant bonnes affaires, et située dans un quartier central. Pour cause de départ. S'adresser "J"—Abeille. 11 janv—1mon

A vendre.—La brouette de feu Louis Marcil, sur les lieux. 11jan—7f

A vendre — Deux terrains pour bâtir, chacun de 120 pieds, dans la ville d'Abita Springs. 2 1/2 heures de la Nouvelle-Orléans par chemin de fer. Bureau 123 rue Commune. 17 déc—

AVIS AUX CREANCIERS.

État de la Louisiane.—Cour Civile de la 6e District pour la Paroisse d'Orléans.—Ordre de Cour. — Otto F. Brinde, soit et vend pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant R. C. Dickerson, notaire, à son bureau, No. 6 rue Carondelet, en cette ville, le SAMEDI, 18 février 1888, à 11 h. a. m., pour la tenue de délibérer sur les affaires du dit petitionnaire, d'élire un syndic, et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient être portées devant ces, et que, dans l'intervalle, toutes les procédures contre les personnes et les biens des dits petitionnaires soient suspendues; et que Martin Veorhies, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 9 janvier 1888.

(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme:

W. J. MCDONNELL, Député Greffier.

11 jan—3f au 13 fév

État de la Louisiane—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 20,554. Division E.—Ordre de Cour—Que la pétition supplementaire soit enregistrée avec les tableaux annexés, qu'une nouvelle réunion des créanciers du petitionnaire soient suspendues, et il est ordonné que toutes les procédures contre les personnes et les biens du petitionnaire soient suspendues, et que Joseph Lombard, Esq. notaire, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 27 décembre 1887.

(Signé) A. L. TISSOT, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, division B, maintenant absent et congé.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

30déc—2f au 1er fév

État de la Louisiane—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Hagues & Rogers, Wm D. Haynes et Andrew Y. Rogers, vs leurs créanciers.—No 22,906—Division A.—Que la réunion des créanciers des dits insolvables, soit convoquée conformément à la loi, au bureau de James Fahey, notaire en cette ville, le 1er jour de février prochain, et que les dits créanciers devant être notifiés d'après les termes de la loi, que Paul E. Theard, Avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents des dits insolvables; et que toutes les dites réunions soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 29 décembre 1887.

A. L. TISSOT, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

30 déc—5f au 1er fév

État de la Louisiane, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Le certifié par ce présent le 23me jour de janvier 1888, que il a été rendu par cette Cour dans l'affaire suivante, conçue en termes et chiffres suivants:

Ferdinand Foucher, son mari, Plaignant, No 22,101.—Division C.

Sur motion de O. Hart, Esq., avocat de la plaignante, et sur production à la Cour des preuves à l'appui de la demande de la plaignante, la loi et les évidences étant en faveur de la plaignante.

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 15 novembre 1887, soit confirmé et définitivement; Il y est jugé en faveur de la dite plaignante Mme Emma Friedlander et contre le défendeur Ferdinand Foucher, son mari, décrétant une séparation de biens de propriété pour cause et autorisant la dite plaignante d'assumer le contrôle et l'administration de la propriété susphernelle et d'engager les affaires pour son propre compte et profit, tous les frais devant être payés par le défendeur.

Jugement rendu le 23 novembre 1887.

Jugement signé le 23 décembre 1887.

(Signé) E. A. MONTIS, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et fait le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce sixième jour de décembre, en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-sept.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

9 déc—

PAR LE CONSTABLE.

J. C. Meyers contre Veuve M. F. Gerard.

Deuxième Cour de cité de la Nouvelle-Orléans.—No 9,835 et 9,836.—Ex vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, à moi remis, je vente à l'encan public, à mon entrepôt No 90 Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville dans la Deuxième District de cette ville, le MARDI 28 janvier 1888, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.

17 janv—17,24,29

Finley & Grant contre M. Grandman.

Deuxième Cour de cité de la Nouvelle-Orléans—No 10,009.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan public à mon entrepôt No 90 Passage, de la Bourse, entre Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI 24 janvier 1888, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.

13 jan—13 19 24

Bureaux des percepteurs de taxes d'État, paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 18 octobre 1887.

Avis aux acheteurs de propriété sous l'acte No 82 de 1884, et aux personnes dont les propriétés ont été vendues à l'État pour taxes non payées de 1880 et les années subséquentes:

Attendu qu'un grand nombre de personnes qui ont acquis des propriétés sous l'Acte No 82 de 1884, n'ont assumé et promis de payer les taxes, frais, etc., dûs sur les dites propriétés pour 1880 et les années subséquentes, et que c'est pas conformément aux conditions de la vente et la dite propriété ayant été vendue à l'État pour les taxes non payées de 1880 et les années subséquentes, et comme le délai dans lequel les paiements peuvent être faits et la propriété rachetée expirera bientôt, avis est par le présent donné aux acquéreurs sous le dit acte et à toutes personnes dont la propriété a été vendue à l'État pour les taxes de 1880 et les années subséquentes qu'à la date de la présente et jusqu'à ce qu'il ait été donné trente jours qui suivront cette date, le droit de payer les dites taxes, etc., et de racheter la propriété ainsi vendue, conformément aux instructions reçues de l'Auditeur des Comptes Publics, possession sera prise de toutes les dites propriétés dont les taxes ne seront pas payées dans les délais ci-dessus et vendues dans la Trésorerie de l'État.

JAMES D. HOUSTON,
Percepteur de taxes d'État, District supérieur, No 77 rue Carondelet.

CHAS. CAVANAC,
Percepteur de taxes d'État, District inférieur, No 2016 rue Canal.

J'INVITE toutes les personnes désirant prendre des Bains Russes, Turcs et autres à venir visiter mon établissement; ils y trouveront tous les agréments et le confort désirable à des prix modérés.

F. GAUPP.

29 déc—1m Rue d'est.....502 Bienville

ATTRAIT SANS PRECEDENT!
PLUS D'UN DEMI-MILLION DISTRIBUÉ.
L. S. C.
Compagnie de Loterie de l'État de la Louisiane
Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.
La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'État adoptée le 2 décembre 1879.
Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et ses Grands Tirages Trimestriels ont lieu en Mars, Juin, Septembre et Décembre.
Nous déclarons par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'État de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lien avec la plus grande honnêteté, a plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons la fac-simile de nos signatures.
G. T. Beauregard
J. A. Early
Commissaires.
Grand Tirage à Numéro Simple,
MARDI, 7 FEVRIER 1888.
GROS LOT: $150,000

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000..	$150,000
1 ... de	50,000..	50,000
1 Lot de	20,000..	20,000
2 Lots de	10,000..	20,000
4 Lots de	5,000..	20,000
20 Lots de	1,000..	20,000
50 Lots de	500..	25,000
100 Lots de	300..	30,000
200 Lots de	200..	40,000
500 Lots de	100..	50,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 Lots d'approximation..	$300..	$30,000
100 ...	200..	20,000
100 ...	100..	10,000
1000 ... de terminaison	50..	50,000
2,179 Lots s'élevant à.....		$525,000

Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser au soussigné. Voir certificat devrés être distinctes et la Signature lisible. On s'assure un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou chèque à New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express à nos frais. Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, La.

Recommandé par les Autorités.

Le New Orleans National Bank, New Orleans, La.

N'achetez ni n'acceptez aucun autre billet que ceux d'une dollar de la Nouvelle-Orléans.

AVIS.—Billets $10 seulement
DEMI-BILLET $5, CINQUIÈME DE BILLET $2, DIXIÈME DE BILLET $1.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un lien de terre de valeur borné par les rues Felicity Road, Market, Annunciation, Richard et Constance, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme le Planters Cotton Press. Ensemble avec les machines presses et les ustensiles qui y appartiennent dans l'affaire de

Théo. F. Lewis et Robt. K. White vs. Robt. Abbott et Robt. Abbott, Jr.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—No 22,940—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 18 février 1888, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lit de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations, machines, presses et ustensiles qui y appartiennent, connu et désigné comme le Planters Cotton Press, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, État de la Louisiane, dans cette partie qui est en anciennement appelée Faubourg Annonciation ou Lacourse, désigné comme lot numéro quarante-quatre sur le plan original du dit Faubourg Annonciation ou Lacourse, dressé par B. Lafon, voyer, en date du 1 mai 1827, et déposé pour référence au greffe de P. Pédesclaux, alors notaire en la dite ville de la Nouvelle Orléans. Le dit lot de terre est borné par les rues Felicity Road, Market et Annonciation, Richard et Constance, divisé en quatorze lots numérotés de un à quatorze inclusivement, et mesurant: plus au nord, trois cent vingt pieds de face à la rue Annonciation, trois cent quatre-vingt-trois pieds de face à la rue Richard, deux cent quatre-vingt-huit pieds de face à la rue Constance, et soixante-cinq pieds de face à la rue Felicity Road, et trois cent vingt-cinq pieds de face à la rue Market.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

17janv—17,24,31—7,14,18fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

Groceries, Grocerie, Grocéries.
Installations, Wagon, etc.
Vins, Liqueurs, etc.

C. Doyle & Co. vs D. C. Murphy.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 22,902—En vertu d'un ordre de vente en date du 16 janvier 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 21 janvier 1888, à 10 heures et demie A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Au local No 222 rue Peydras, tout le contenu de la grocerie du dit local, consistant d'un grand lot assorti de groceries fines et de choix, vins, liqueurs, whisky, etc., et tout le mobilier du dit magasin, le tout conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Ainsi que son poêle, grocerie, et harnais.

2° Et immédiatement après, le contenu et marchandises, etc., du "Coffee Stand" dans le magasin du dit rue conformément à un inventaire et au bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

17 jan—17 au 21 inc.

ANNONCE JUICIAIRE

Guillaume Mothes vs Toby Washington

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 20,527—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan public, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 18 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro six, dans l'îlet numéro vingt-quatre, borné par les rues Congress, Elmire, Girod et Urquhar; le dit lot mesurant trente-cinq pieds de front sur une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds, le tout conformément à un plan dressé par Vulquin, géomètre, en date du vingt-deux juin 1866, déposé dans minéro deux, à l'étude de Joseph Cavillier, notaire, étant la même propriété que le défendeur a acquise de Albert Ball, confirmé par un acte passé pardevant Henry E. Ker, notaire, en date du 10 mars 1866.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

17 janv—17, 24, 31—fév 7, 14, 18.

ANNONCE JUDICIAIRE.

M. J. Zenas vs Célestin Lefèvre, veuve de Charles Chartier et E. L. Chartier.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 22,813—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 18 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot numéro onze dans l'îlet numéro 389, borné par les rues Magnolia, Union et St. Claude, mesurant trente-deux pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de soixante-quatre pieds.

2° Et un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot numéro douze, dans l'îlet numéro 389, borné par les rues Français, Marais, Union et St. Claude, mesurant trente-deux pieds de face à la rue Français sur une profondeur de quatre-vingt-seize pieds, formant l'encoignure des rues Français et Marais.

Acquis par les défendeurs de Jos. Schemel, conformément à un acte passé pardevant John R. Legler, notaire, en date du 14 septembre 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

30déc—3f—2 10,17,24,31janv—4fév.

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. S. Benedict, E. R. Perry, soubrogé, vs Nathaniel Hill.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 19,515—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan public, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 18 janvier 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, et borné par les rues Tchoupitoulas, Delord, Peart, Louisa, aujourd'hui Calliope, Delord et Peart, ainsi que le dit terrain mesure, au pied américain, 100 pieds 6 pouces de façade sur la rue Delord, sur 99 pieds 9 pouces et six lignes d'un côté, et 100 pieds 4 pouces et 6 lignes de l'autre côté, et 100 pieds 4 pouces et 6 lignes de fond, ainsi qu'il appert du plan de Sergé, en date du 15 janvier 1847 et déposé en l'étude de Louis T. Caillouet, ancien notaire en cette ville, No 19 dans le dit plan.

2° Un terrain de valeur avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, et borné par les rues Tchoupitoulas, Delord, Peart, (aujourd'hui Commerce), Louisa, (aujourd'hui Calliope), et Delord, ainsi que le dit terrain mesurant 22 pieds 1 pouce et 2 lignes de façade sur Tchoupitoulas, sur une profondeur de 52 pieds 10 pouces, et 22 pieds 1 pouce et 2 lignes de fond.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages, composant le No 236 rue Tchoupitoulas.

3° Deux terrains de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, et carré d'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Louisa, aujourd'hui Calliope, Delord et Peart, aujourd'hui Commerce, et mesurant 25 pieds de front, sur une profondeur de 100 pieds.

Les bâtisses et le terrain de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, et carré d'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Louisa, aujourd'hui Calliope, Delord et Peart, aujourd'hui Commerce, et mesurant 25 pieds de front, sur une profondeur de 100 pieds.

Les terrains No 8 et 9 ensemble, et mesurant, au pied américain, comme suit:

Le terrain No 8 touche au terrain No 9 et mesure 22 pieds 5 pouces 6 lignes de façade sur Delord; 20 pieds 10 pouces et 4 lignes sur la limite inférieure; 22 pieds 11 pouces 6 lignes de profondeur du côté du terrain No 9; et 82 pieds 6 pouces de profondeur du côté du terrain No 8: 91 pieds 4 lignes de profondeur de l'autre côté vers la rue Tchoupitoulas.

Les améliorations comprennent un entrepôt d'un étage en briques portant les Nos 10 et 12 rue Delord.

5° Un terrain de valeur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, carré borné par les rues Magazine, Delord, St-Joseph et Foucher, désigné par le No 9 sur un plan de Joseph Pilié, voyer, en date du 15 mai 1828, et déposé en l'étude de Carlisle Pollock, ancien notaire en cette ville. Le dit terrain mesure, au pied français, 27 pieds 2 pouces de façade sur la rue Magazine, sur une profondeur de 111 pieds 4 1/2 pouces sur la ligne la plus rapprochée de la rue St-Joseph, et 111 pieds 9 pouces de l'autre côté près de la rue New Levée, cequi cinquante-neuf pieds neuf pouces de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Foucher et soixante-trois pieds onze pouces et deux lignes de largeur dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

16déc—16 23 30—jan 6 13 18.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Adèle Exnicios, femme décédée de Thomas A. Stevens.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 22,831—Division A—Attendu que Thomas A. Stevens a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Adèle Exnicios, femme de Thomas A. Stevens, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN,
Greffier.

17 jan—17 21,28

Succession de Mary Barnes.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 22,902—Division A—Attendu que Lizzie Barnes a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feue Mary Barnes, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN,
Greffier.

11 janv—11 15 20

Succession de M. et Mme John Kirchmeyer.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 22,903—Division A—Attendu que Johanna Kirchmeyer a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu M. et Mme John Kirchmeyer, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN,
Greffier.

10 janv—10,15,19.

Succession de Thomas Stoddard.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 21,925—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Henry Kenyon et Richard Malvey, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN,
Greffier.

10janv—10,15,19

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

Groceries—Comptes ouverts—Bail.
Vente de syndic.

Louis Carrère vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.—No 22,791.

Par J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureau No 79 rue Bienville.—Le MARDI, 24 janvier 1888 à 10 1/2 A. M., coin des rues Bourbon et Hôpital, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 11 janvier 1888, il sera vendu à l'encan pour le compte de la dite insolvabilité:

Le contenu de la grocerie située au dit endroit.

GROCERIES

Aussi le terme non expiré du bail du dit local et les comptes ouverts. Le tout d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

14 janv—14 21, 24.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Théodore Paderna et al. vs. H. August Nikoll et al.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 22,478.

Vente pour effectuer un partage parmi les héritiers.

Par J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau, No 79 rue Bienville.—SAMEDI, 28 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Commercial Place et la rue Gravier, en vertu du jugement de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 19 décembre 1887, et signé le 24 décembre 1887, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un lot de terre dans le faubourg Trémé, dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 79, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, prolongée et Galvez, sur un plan dressé par L. Bringier, daté le 26 juillet 1836 et déposé au bureau de Louis Férand, ex-notaire en cette ville, ce lot étant le coin des rues Dumaine et Johnson, et mesurant, mesure française, 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 90 pieds de profondeur et, sur la rue Johnson et 30 pieds de large au fond. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Une moitié comptant et la balance à un an, représentée par des billets garantis par lien du vendeur et hypothèque, portant intérêt pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement, divisés en coupons conformément aux intérêts des parties, ensemble avec toutes les clauses de garantie usuelles.

L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1888, au-dessus du prix d'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux, sur le montant de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur.

29déc—29 31jan7 14 21 28

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Excellents placements d'argent, aux conditions les plus libérales: un tiers on plus comptant.

Maisons de résidence et magasins de valeur dans le premier district.

La maison de résidence en briques à deux étages No 165 rue Foucher, aujourd'hui Constance.

Le terrain de valeur avec les bâtisses continues à la propriété précédemment citée.

Le magasin en briques à trois étages, No 236 rue Tchoupitoulas.

Le magasin de valeur à trois étages en briques, No 242 rue Tchoupitoulas.

La propriété de valeur (entrepôt) Nos 70 et 72 rue Delord.

Les bâtisses et le terrain de valeur, attenants à l'entrepôt.

La maison de valeur à trois corps de logis Nos 236 et 238 rue Magazine, vis-à-vis la nouvelle brasserie.

Succession de J. S. Aitkens et de Mme Catherine Aitkens, sa femme.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossiers Nos 5,417 et 21,375.

Par MATHER & HOMES—Warren Holbrook, encanteur, Bureau, Bâtiment de la Cour, Lafayette—SAMEDI, 11 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St-Charles, entre la Rue Gravier et l'Allée Commerciale, en vertu de divers arrêts de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de J. S. Aitkens, signé par l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A, daté du 11 décembre 1887, dossier No 21,375 et entre dans l'affaire de la succession de Mme Catherine Aitkens, épouse de J. S. Aitkens, signé par l'Honorable A. L. Tissot, juge de la dite Cour, division C, daté du 6 janvier 1888 dossier No 5417 pour le compte des successions de J. S. Aitkens et de Mme Catherine Aitkens, sa femme, à l'encan il sera vendu:

1° Deux terrains de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, dans l'îlet numéro 389, borné par les rues Magazine, Union, St. Claude, mesurant trente-deux pieds de front sur une profondeur de quatre-vingt-quatre pieds.

2° Et un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot numéro onze dans l'îlet numéro 389, borné par les rues Français, Marais, Union et St. Claude, mesurant trente-deux pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de soixante-quatre pieds.

3° Et un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot numéro douze, dans l'îlet numéro 389, borné par les rues Français, Marais, Union et St. Claude, mesurant trente-deux pieds de face à la rue Français sur une profondeur de quatre-vingt-seize pieds, formant l'encoignure des rues Français et Marais.

Acquis par les défendeurs de Jos. Schemel, conformément à un acte passé pardevant John R. Legler, notaire, en date du 14 septembre 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

30déc—3f—2 10,17,24,31janv—4fév.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE KASPAR AUCH.

Propriétés de valeur améliorées et vagues, dans le Premier, le Quatrième et le Sixième District.

Prêts à 6 pour cent de valeur dans la rue de l'Annonciation. Toute la façade de la rue Richard à la rue Market.

Trois maisons en briques à deux étages.

—ET—

Cottage en bois couvert en ardoises dans la rue Jackson, entre Peters et Rousseau.

Cinq maisons en bois à un étage au coin des rues Ste-Marie et Religieuse.

Six cottages en bois au coin des rues St-Andrew et Constance.

Résidence en briques à deux étages No. 53, Avenue Washington.

Cottage à double corps de logis Nos 46 et 48 Avenue Washington.

Trois terrains avec cottage au coin de la rue Chippewa et de l'Avenue Washington.

Résidence en briques à deux étages au coin des rues Carondelet et Philip.

Maison en bois à deux étages No. 55 rue Carondelet.

Le cottage nouvellement bâti à double corps de logis No 554 et 554 1/2 rue Carondelet.

L'ilet de terre de choix borné par les rues Washington, Sixième, Magnolia et Clara, avec bâtisses, laiterie, etc.

Trois terrains de choix pour bâtir dans la rue Austerlitz, près Constance.

Cinq terrains de choix pour bâtir au coin des rues Constance et Cadiz.

Deux terrains de choix pour bâtir dans la rue Valence, près Carondelet.

Deux terrains de choix pour bâtir dans la rue Carondelet, près Valence, avec les débris qui s'y trouvent.

Succession de Kaspar Auch, décédé.

Dossier No. 16,667. A un long crédit. A l'encan.

Par W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No. 12 rue Carondelet.—SAMEDI, 11 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Honorable H. N. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B", en date du 6 janvier, 1888, dans l'affaire de la succession de Kaspar Auch, dossier No. 16,667, il sera vendu à l'encan:

Premier District.

1° Une certaine portion de terre, avec les édifices et améliorations qui y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Richard, Chippewas et Market, désigné comme lot No. 32, et mesurant, mesure française, 32 pieds de face à la rue Annonciation, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 6 lignes, mesure américaine, formant toute la façade du dit lot, sur la rue de l'Annonciation, entre Richard et Market.

Ainsi—Une autre portion de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, située dans le même district et le même îlet que la dernière, faisant partie du lot numéro No. 31, mesurant et faisant dans la rue Richard, 32 pieds 1 pouce et 3 lignes de profondeur, et trois lignes parallèles, entre la ligne de la dite première portion de terre et la ligne de la rue Annonciation par cette autre portion de terre ci-dessus décrite, et du côté qui regarde la rue Chippewas, le dit lot No. 5. La portion de terre en question comprend la propriété connue sous le nom de

"PLANTERS' PRESS YARD."
Quatrième District.

2° Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, borné par les rues Rousseau, Jackson, Josephine et Peters, désigné par la lettre A, et mesurant 50 pieds de front sur une profondeur de 120 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en trois maisons en briques à deux étages couvertes en ardoises, connues comme Nos. 19, 21 et 23 rue Jackson; elles ont chacune 6 chambres, une citerne à l'arrière, un hangar, etc., rapportant en chiffres ronds $1,200 de loyer par mois.

3° Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet numéro 389, borné par les rues Jackson, Josephine et Rousseau, désigné par la lettre B, et mesurant 31 pieds 4 pouces de face à la rue Jackson, 25 pieds de large dans le fond, sur 110 pieds 3 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage en bois, couvert en ardoises, connu comme No 17 rue Jackson, lequel renferme 6 chambres, une citerne, un hangar, des latrines, etc., et rapporte aux loyers à gens dans toute la saison. Cette propriété rapporte un loyer de $15 par mois.

4° Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Josephine, Laurel, St-André et Religieuse, et désignés par les Nos 1 et 2; le lot No 1, portant le coin des rues Religieuse et Ste-Marie et mesurant 31 pieds 5 pouces de face à la rue Ste-Marie, sur une profondeur de 114 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Religieuse et 120 pieds de profondeur sur la ligne du côté opposé qui la divise du lot No 2 et 5 pieds 3 pouces de large dans le fond, où il est aussi borné par le dit lot No 2; le lot No 2 mesurant 26 pieds 3 pouces de façade sur la ligne de la rue Ste-Marie, une même largeur dans le fond, où il est borné